

PROTECTION

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET EXPLOITATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La traite des êtres humains inclut le transport et l'hébergement des personnes contre leur volonté et dans le but de les exploiter. Cela peut se faire par la violence, la menace ou la tromperie.

Cela peut arriver à n'importe qui et n'importe où.



Travail Forcé

Vous êtes forcé à travailler sans pouvoir vous reposer, sans être payé. Peut-être que votre employeur est violent ou vous menace.



Exploitation Sexuelle

Vous êtes forcée à travailler dans une maison close, sans avoir le droit de vous reposer. ou de refuser certaines pratiques ou relations.



Criminalité Forcée

Pour rembourser vos dettes, l'on vous force à voler, à mendier, ou à transporter de la drogue ou d'autres produits interdits.



Servitude Domestique

Vous laver la maison, préparer les repas et faites la lessive sans être payé. Vous n'avez peut-être pas le droit de sortir seul de la maison.

Vous avez le **DROIT** d'être protégé et aidé.



Votre situation peut changer. Ce qui a commencé comme un accord honnête peut devenir une situation d'exploitation, surtout si l'on vous a menti sur ce que vous alliez faire à l'arrivée ou en route.

CE N'EST PAS DE VOTRE FAUTE

Vous n'êtes jamais à blâmer si quelqu'un vous exploite ou vous force à faire quelque chose. Vous pouvez nous en parler sans risque et sans jugement. Nous vous croyons.



La Croix-Rouge peut vous aider confidentiellement

